

LE CHATEAU DE MAISONS REVU PAR JACQUES HARDOUIN-MANSART DE SAGONNE, 1747

Philippe CACHAU
Chercheur associé UR 538

édition en ligne, octobre 2024

L'histoire du château de Maisons comprend de nombreux aspects méconnus. C'est l'un d'eux que nous livrons ici. Soucieux de "marcher sur la trace de [ses] ancêtres", suivant sa propre expression, Jacques Hardouin-Mansart de Sagonne (1711-1778), dernier des Mansart, entendait s'inscrire ici dans la lignée de son arrière-grand-oncle François Mansart (1598-1666), dit "le Grand Mansart", ainsi que de son aïeul Jules Hardouin-Mansart, lequel avait achevé les ouvrages engagés ou projetés pour René de Longueuil au milieu du XVII^e siècle¹.



François Mansart, le château de Maisons, côté jardins, cl. Ph. Cachau.

¹Cf. notre article "Jacques Hardouin-Mansart de Sagonne : un digne successeur de François Mansart", actes du colloque *Mansart et Cie, Cahiers de Maisons*, n^{os} 27-28, décembre 1999, p. 134-149. Sur le château aux XVII^e-XVIII^e siècles, cf. *Le château de Maisons. De la résidence aristocratique au monument historique*, ouvrage collectif, Paris, 2020.

Le château de Maisons figure parmi les réalisations insignes de François Mansart. Le dernier des Mansart fut amené à y travailler et ce, dix ans après son intervention sur une autre réalisation du Grand Mansart : le château de Berny, près de Sceaux, pour le compte de Louis de Bourbon-Condé, comte de Clermont, prince du sang².

En 1747, Mansart de Sagonne fut sollicité par Louis XV afin de mettre au goût du jour pour Madame de Pompadour, sa nouvelle maîtresse depuis septembre 1745, ce symbole de l'architecture classique française. Le souvenir du projet nous est connu par le grand théoricien et professeur d'architecture du moment : Jacques-François Blondel (1705-1774)³.



*Maurice-Quentin de La Tour, Louis XV
1746-1749, Musée du Louvre.*



*Jean-Marc Nattier, Madame de Pompadour
en Diane, 1746, Château de Versailles.*

Situation du château au milieu du XVIII^e siècle. Des Longueil aux Soyecourt

Le 25 avril 1739, Marie-Renée de Bellefrière, marquise de Soyecourt, décédait à Paris, en son hôtel de la rue de Beautreillis au Marais, âgée de 82 ans. Elle était la veuve de

²Cf. notre thèse *Jacques Hardouin-Mansart de Sagonne, dernier des Mansart (1711-1778)*, Daniel Rabreau (dir.), juin 2004, t. II, p. 1201-1220 ; *Les Mansart. Trois générations de génies de l'architecture*, Paris, éd. Le Livre d'Art (à paraître).

³Cf. Jacques-François Blondel, *Cours d'architecture ou Traité de la décoration, distribution et construction des bâtiments*, t. III, Paris, 1772, p. 88-91.

Thimoléon-Gilbert de Seiglières (vers 1650-1695), seigneur de Boisfranc, maître des requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, chancelier du duc d'Orléans. L'inventaire de ses biens fut dressé quelques jours plus tard, le 2 mai 1739.

Petite-fille de René de Longueil (1618-1677), commanditaire du château de Maisons à François Mansart en 1641⁴, en tant que fille de Marie-Renée de Longueil (vers 1636-1712) et de Charles-Maximilien-Antoine de Belleforière, (1635-1712), elle avait hérité des biens de son petit-cousin germain, Jean-René II de Longueil (1699-1731), marquis de Maisons, arrière-petit-fils de René de Longueil, issu de la branche aînée, suite au partage effectué à Paris, le 2 avril 1735. Son fils unique, René-Nicolas-Prosper, dernier membre de ladite branche, était mort en bas-âge (1731-1732)⁵.



**Jean Morin, René de Longueil,
marquis de Maisons, gravure, XVII^e siècle.**



**Jean-René de Longueil,
portrait présumé, anonyme, XVIII^e siècle.**

⁴La commande serait datée de 1639. Les travaux furent commencés en 1641. Cf. Claude Mignot, *François Mansart. Un architecte artiste au siècle de Louis XIII et de Louis XIV*, Paris, 2016 ; Béatrice Vivien, *Les demeures et collections d'un grand seigneur : René de Longueil, Président de Maisons (1597-1677)*, thèse d'histoire de l'art, Claude Mignot (dir.), soutenue en décembre 2014.

⁵Mort à l'âge de 19 mois. Son père ne doit pas être confondu avec son homonyme, fils aîné de Jean IX de Longueil (1625-1705), mort en mai 1689, conseiller au Parlement de Paris. Jean-René II de Longueil était le fils de Claude (1668-1715), marquis de Maisons, second fils de Jean IX, et de Marie-Madeleine de Lamoignon.

Par testament olographe du 14 août 1738, minuté à Paris, le 25 avril 1739, la marquise de Soyecourt légua le château à l'aîné de ses trois petit-fils, Louis-Armand de Seiglières de Belleforière (1722-1790), chevalier, marquis de Soyecourt et autres lieux, maître de camp du régiment de cavalerie Dauphin Étranger, dont elle fit son légataire particulier⁶. Ce legs entraînait dans le cadre de la première union du jeune homme avec Marie-Anne-Paule-Antoinette de Beauvilliers, célébrée à Paris, le 28 août 1736⁷.

La marquise fit des deux frères du marquis de Soyecourt, Antoine-Adolphe, marquis de Feuquières (1723-1791), et Joachim-Charles, chevalier de Soyecourt (1726-1794), ses légataires universels. Capitaines de cavalerie au régiment susdit, les deux frères furent émancipés d'âge par lettres de chancellerie du 15 février 1744⁸.

Les trois garçons étaient fils de Joachim-Adolphe de Seiglières de Belleforière, chevalier, marquis de Soyecourt (1646-1738), brigadier des armées du roi, et de Pauline-Corisande de Pas de Feuquières (1704-1742)⁹.

Le jeune marquis de Soyecourt n'héritait des biens de sa grand-mère que sept ans après la mort de celle-ci, soit en 1746, suite aux contestations soulevées par sa tante Marie-Louise de Seiglières, fille de la marquise de Soyecourt, veuve de Louis-Marie-René Saguier, marquis de Luigné, qu'elle avait déboutée de sa portion héréditaire¹⁰.

Le 4 avril 1744, une sentence du Châtelet avait ordonné la liquidation des biens de la marquise suivant ses volontés testamentaires.

Le partage ne fut effectif, toutefois, que deux ans plus tard, le 20 mars 1746¹¹. Le château de Maisons est mentionné à l'article 65 de la masse successorale, laquelle se montait alors à 4 850 798 livres (54 700 280 €).

⁶Archives Nationales, Minutier Central, XXVI/399.

⁷Il fit trois prestigieux mariages. Cf. *Le château de Maisons (...)*, note 1, p. 57.

⁸Cf. note 11.

⁹Cf. François-Aubert de La Chesnaye-Desbois, *Dictionnaire de la noblesse*, t. XVII, Paris, 1872, rééd. 1980, p. 496.

¹⁰Cf. note 11.

¹¹Archives Nationales, Minutier Centrale, XXVI/430 : Partage des biens de Marie-Renée de Belleforière du 20 mars 1746.

Avec ses terres, fiefs et seigneuries, le domaine de Maisons fut estimé à 1 221 252 livres (13 771 512 €). Il est décrit alors comme : "consistant en un grand corps de logis, cour, avant-cour, grand bastiment d'Écuries, un grand pavillon appelé le Pavillon de l'Orangerie, maison et bastiment pour le jardinier, jardins Potagers, avenues, deux pavillons en entrant dans l'avant-cour, un autre pavillon occupé par le sr Castel, plusieurs grandes avenues, bois et bosquets faisant partie du parc de Maison (sic), un autre pavillon a costé de celuy occupé par le Sr Castel". Le marquisat de Maisons comprenait aussi la ferme de Pierrelaye avec terres et bois en roture¹².

En ce milieu du XVIII^e siècle, le château était passablement dégradé et nécessitait une sérieuse restauration : il avait souffert en effet, en novembre 1723, un grave incendie dans le pavillon droit, suite au séjour de Voltaire. Incendie qui faillit emporter tout l'édifice¹³.



Nicolas de Largillière, Jean-Marie Arouet, dit Voltaire, 1724-1725

Château de Versailles.

¹²Non noble. Cf. note 11.

¹³Sur la présence de Voltaire et cet événement, cf. Georges Poisson, *De Maisons-sur-Seine à Maisons-Laffitte, Maisons-Laffitte*, 1993, p. 68-69 ; *Le château de Maisons (...)*, note 1, p. 56.

Âgé de 25 ans en 1747, le marquis de Soyecourt, jeune homme fastueux, joueur et dépensier, souhaitait jouir de l'existence en profitant de son bel héritage¹⁴.

Un château célèbre convoité par Louis XV pour Madame de Pompadour (1747)

Le Bien-Aimé, qui chassait régulièrement en forêt de Saint-Germain et qui faisait souvent halte à Maisons – il fera établir, en 1766-1775, à l'extrémité de la grande allée du château, le pavillon de la Muette par Ange-Jacques Gabriel au lieu et place de l'ancien château du même nom¹⁵ –, envisagea d'acquérir le domaine pour Madame de Pompadour afin de pouvoir se réfugier plus confortablement chez elle.

La réputation du château de François Mansart avait inspiré à Voltaire ces vers dans *Le Temple du Goût*, publié en 1733, revu et complété en 1739¹⁶ :

"Simple en était la noble architecture
Chaque ornement à sa place arrêté
Y semblait mis par la nécessité
L'art s'y cachait sous l'air de la nature
L'œil satisfait embrassait sa structure
Jamais surpris et toujours enchanté"

Le philosophe avait ajouté en note : "Placé dans la position la plus avantageuse, à peu de distance de la Seine, il offre dans sa décoration extérieure des preuves du goût et du talent de Mansard".

Voltaire ne fut pas le seul à s'enthousiasmer de la beauté de Maisons. Le duc de Croÿ, proche de Louis XV et grand amateur d'architecture comme lui, déclare : "(...) tout est dans le grand et bien digne du fameux Mansard. C'est avec Bercy, les deux plus beaux

¹⁴*Ibid.*

¹⁵Pavillon établi au droit de l'ancien château de la Muette de François I^{er}, démoli sous Louis XIV. Le roi ne bénéficiait ainsi plus en forêt de Saint-Germain que du pavillon du Val. On sait que Louis XIV résida parfois au château lors de ses chasses en forêt de Saint-Germain qui voisinait avec le domaine de Maisons (cf. note 31). Le pavillon de la Muette, situé à l'extrémité de la grande allée de Maisons, ne doit aucunement être confondu avec le château de la Muette au bois de Boulogne, confié en 1737 à Jacques V Gabriel, premier architecte de Louis XV.

¹⁶*Op. cit.*, partie 2, 1739.

châteaux des environs de Paris¹⁷. La fascination de Jacques-François Blondel, laudateur par excellence du site, était donc largement partagée.

Toutefois, Louis XV ne semblait pas complètement de cet avis, si l'on en croit le duc de Luynes, lequel écrit le 8 mai 1747 : "avant-hier, le roi allant courre le daim à Saint-Germain, alla voir le château de Maisons ; il paraît qu'il n'est pas content des dedans de cette maison, qu'il ne trouve ni commode, ni agréable"¹⁸.

Les résidences de Madame de Pompadour en 1747-1748

Quatre jours auparavant, le 4 mai, la marquise de Pompadour était allée, nous dit Luynes, voir "le beau château de Maisons". "Elle [la résidence] appartient présentement", expose-t-il, "à des mineurs¹⁹ ; elle vaut quarante-cinq mille livres de rente ; on la veut vendre un million huit cent mille livres"²⁰. "Il paraît", indique-t-il, "que Madame de Pompadour aurait grand désir de l'acheter, si cela était possible, et de vendre Crécy dont elle ne trouve pas la vue agréable, quoiqu'elle soit assez étendue". La marquise ne faisait pas moins continuer, par son architecte Jean Lassurance (1690-1755), les transformations de cette première résidence que le roi avait acquise pour elle en mai 1746, sise à deux lieues et demie de Dreux²¹.

Cette même année 1747, Madame de Pompadour loua le château de Champs-sur-Marne où elle réalisera quelques 200 000 livres d'aménagements²². Ceci l'avait conduit à renoncer à l'acquisition de Maisons au profit d'un château plus proche de Versailles, celui de la Celle-Saint-Cloud, acquis en février 1748 pour la "raisonnable" somme de 260 000 livres (4 716 695 €). Elle y fit 68 114 livres de dépenses²³.

¹⁷Cf. Vicomte Emmanuel-Henri de Grouchy – Paul Cottin, *Journal inédit du duc de Croÿ (1718-1784)*, t. I, Paris, 1906, p. 172, le 3 mars 1752.

¹⁸Cf. Louis Dussieux – Eudore Soulié : *Mémoires du duc de Luynes sur la cour de Louis XV (1735-1758)*, t. VIII (1746-1748), Paris, 1862, p. 211.

¹⁹Le marquis de Soyecourt était émancipé par son mariage (cf. note 6).

²⁰*Ibid*, p. 208. Soit 20 297 795 €.

²¹Situé à 11 km au sud-ouest de Dreux, détruit à la Révolution. Sur Crécy, cf. notamment Xavier Salmon, *Madame de Pompadour et les arts*, cat. expo., Château de Versailles, Paris, 2002, p. 110-116.

²²Cf. Salmon, *ibid*, p. 118-119 ; Renaud Serrette, *Le château de Champs*, Paris, 2017.

²³Soit 1 235 665 €. Cf. Salmon, *ibid*, p. 120.

Ceci étant, le souhait d'une demeure en bordure de Seine devait demeurer profondément ancré chez la maîtresse royale. L'année 1748 vit ainsi l'acquisition du site de Bellevue, en contrebas du domaine royal de Meudon, afin de lui permettre de s'adonner au plaisir de la réalisation d'un château neuf²⁴.

Blondel attribue à Louis XV – probablement sur les conseils d'Ange-Jacques Gabriel, son premier architecte, rival cousin de Mansart de Sagonne – le mérite d'avoir renoncé à l'acquisition du château de Maisons au moment où il envisageait sa transformation par ce dernier : "Avant d'ordonner la construction de Bellevue, Elle [Sa Majesté] alla visiter ce Château, dans le dessein de l'acquérir ; Elle fut si frappée des beautés extérieures de cet édifice", écrit-il, "que prévoyant qu'on ne pourrait rendre les dedans plus commodes, sans altérer la beauté des dehors, ce grand Prince préféra renoncer à cette acquisition, dans l'intention très louable de conserver ce chef d'œuvre à la postérité, tel que Mansard l'avait su produire"²⁵.

Le projet de Mansart de Sagonne selon Jacques-François Blondel

Le théoricien nous conserve le souvenir des projets de Mansart de Sagonne, hélas disparus. Son propos s'inscrit dans le cadre de l'étude qu'il livra en 1772, dans le tome III du *Cours d'Architecture*, à propos de l'ordonnance et de la décoration des avant-corps des châteaux de Maisons, de Blois, d'Issy et de Montmorency "élevés par nos architectes célèbres". Il avait demandé au dernier Mansart de lui soumettre les projets des changements qu'il envisageait "à dessein de rendre les dedans plus habitables"²⁶. Projets qui exprimaient déjà là, on le voit, le goût du confort en ce milieu du siècle.

²⁴Cf. Salmon, *ibid*, p. 99-109.

²⁵ Cf. note 3, p. 88.

²⁶*Ibid*, p. 88-89. On notera ici la perfidie du théoricien consistant à demander à l'architecte du roi ses projets pour mieux les dénigrer ensuite. Sur les rapports particuliers entre Blondel et Mansart de Sagonne, cf. notre article "Blondel et les Mansart : une leçon d'architecture particulière", *Jacques-François Blondel, la dernière leçon d'architecture « à la française »*, actes du colloque international *Jacques-François Blondel*, Cité de l'Architecture et du Patrimoine, Aurélien Davrius (dir.), Bruxelles, 2022, p. 33-53.



*Jacques-François Blondel, anonyme, XVIII^e siècle,
Paris, musée Carnavalet.*

Par l'exposé de ces transformations, Blondel entendait démontrer que si "tout n'est pas [à] imiter dans son ordonnance", Maisons était néanmoins composé "de manière à n'y pouvoir rien changer". "Vouloir en retrancher les parties les moins heureuses pour y substituer de plus régulières, serait", dit-il, "en altérer la sublimité et ce caractère d'originalité qu'il n'appartenait qu'à Mansard de donner à ses productions (...)".

Et Blondel de justifier son propos en énonçant et critiquant les changements proposés par "M. Mansard d'aujourd'hui"²⁷ :

"Au lieu de la porte à plate-bande qui se remarque au rez-de-chaussée, il proposait une arcade plein cintre : il détruisait les pilastres qui l'avoisinent & qui semblent, surtout celui d'angle, n'avoir aucune direction avec celui de l'ordre de dessus, & plaçait des colonnes à plomb de toutes celles qui président dans cet avant-corps, en sorte que le grand entrecolonnement avait cinq métopes et ceux des côtés seulement chacun

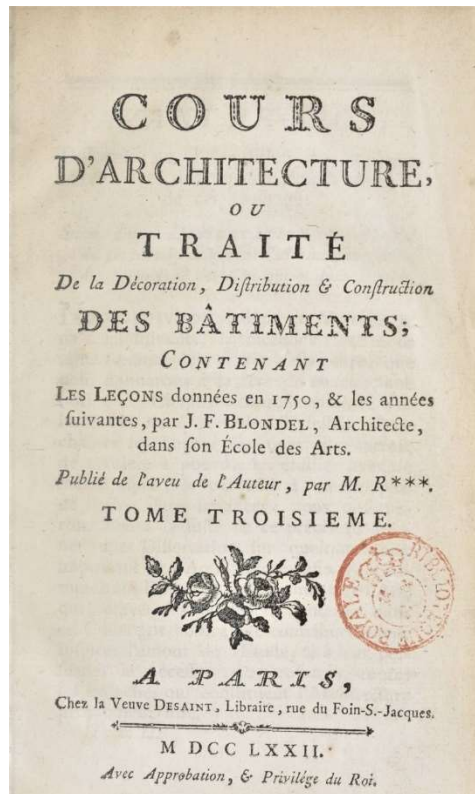
²⁷Blondel déclare en note g : "Nous avons encore deux frères de ce nom, fils (sic) de Hardouin-Mansard, neveux du Grand Mansard, qui a bâti Maisons ; c'est M. Mansard dont nous parlons ici, qui a bâti la Paroisse de S. Louis dans le Parc-aux-Cerfs à Versailles ; c'est son frère qui a bâti actuellement le portail de l'Eglise Saint-Eustache", cf. note 3, p. 89.

trois ; il remontait", poursuit-il, "le sol du vestibule, pour éviter, d'une part, les sept marches qui s'y remarquent de droite et de gauche, et de l'autre, pour détruire la hauteur excessive du piédestal de l'ordre Dorique, élevé sur une très grande retraite. À la place, il ne mettait qu'un premier socle, élevé sur un second qui portait sur le cordon du fossé".

Puis, il ajoute : "Au-dessus de l'entablement Dorique, il pratiquait une balustrade peut-être plus intéressante que les deux socles qu'on aperçoit ici. Pour détruire le nu qui porte le comble attendant l'ordre Corinthien, il continuait ce dernier dans toute la largeur de l'avant-corps ; par-là, il prétendait donner plus de dignité à cet ordre qui semble pénétrer ce comble.

Au premier coup-d'oeuil (sic) ces changements paraissent heureux, mais il n'en est pas moins vrai que cet avant-corps perd son effet pyramidal, & le mouvement très intéressant que François Mansard a su mettre dans les plans de ces trois étages qui, quoique moins réguliers en apparence, apportent bien moins de monotonie dans l'ordonnance (...).

M. Mansard avait aussi proposé", ajoute-t-il, "dans les arrière-corps qui servent d'accotement à cette partie principale du château, de placer trois croisées au lieu de deux qui s'y remarquent : premièrement pour effacer le trumeau qui sépare ces dernières ; secondement pour rendre les dedans moins obscurs : il avait aussi tenté de détruire le trumeau placé au milieu des deux pavillons qui terminent cette façade ; et pour cela, il n'en avait percé qu'une dans son axe ; d'où il est arrivé que pour anéantir ce défaut, il est tombé dans un autre, tel par exemple, que de rendre les angles de ces pavillons trop considérables, pendant qu'au contraire, il avait rétréci de beaucoup les trumeaux des arrière-corps, en y plaçant trois croisées au lieu de deux. Il est vrai que ces arrière-corps & ces pavillons, considérés séparément, présentent un assez bon effet ; mais on ne peut disconvenir que ces différents objets réunis ne percent beaucoup, & ne détruisent, pour ainsi dire, la belle proportion de François Mansard".



Jacques-François Blondel, Cours d'architecture, t.III, Paris, 1772.

Et Blondel de conclure que : "si elle ne peut être imité entièrement à cause de quelques licences qui s'y remarquent, & faute de la commodité des dedans, [cette réalisation] mérite du moins d'être conservée avec tous ses défauts, parce que ce sont ceux d'un homme célèbre & qu'à nos yeux ces défauts sont préférables, à beaucoup d'égards, à ces prétendus chefs-d'œuvre de la plus grande partie des Architectes de nos jours"²⁸ !

Respecter la tradition Mansart

Le choix de Mansart de Sagonne pour de tels aménagements entrainait bien évidemment dans le souci de Louis XV de respecter la tradition Mansart.

Ayant eu connaissance des intentions du souverain par ses liens à la cour (le comte de Saint-Florentin, ministre de la Maison du Roi, son protecteur ; Louis II Bontemps, valet de chambre du roi ; autres personnalités), Mansart de Sagonne n'avait pas manqué, en tant qu'architecte du roi, de proposer ses services au directeur des Bâtimens, Charles-

²⁸Cf. note 3, p. 91.

François-Paul Le Normant de Tournehem (1684-1751), oncle de la marquise de Pompadour²⁹.

Celui-ci connaissait bien le dernier Mansart depuis qu'il avait financé en partie les travaux conduits par l'architecte en 1738 pour sa maîtresse, Louise-Madeleine de La Mothe, veuve Poisson, mère de la marquise, à sa maison de la rue de Richelieu au Palais-Royal³⁰. Selon François Fossier, une partie des travaux d'entretien du château et du parc de Maisons incombait en effet à la direction des Bâtiments³¹.

Dans les années 1740, le dernier Mansart était, rappelons-le, au summum de sa carrière, s'étant vu confier successivement par Louis XV : les chantiers de l'église royale Saint-Louis de Versailles en 1742, puis du monastère royal Notre-Dame de Prouille (Aude) en 1746. Et ce, avant que le monarque ne fit de nouveau appel à lui en 1750-1751 pour l'estimation des hôtels de Conti et de Sillery en vue de la création de la nouvelle place royale, dans le même souci de la tradition Mansart³².

En proposant de telles modifications, Mansart de Sagonne entendait autant remédier aux incongruités du dessin et à l'inconfort des aménagements de François Mansart que de revendiquer son héritage. Il s'agissait pour lui de prouver davantage son talent en corrigeant le défaut de correspondance entre colonnes et pilastres aux angles des avant-corps ; le mélange des ordres corinthien et attique en partie haute ; le nombre des croisées des arrière-corps³³ ; le défaut du vestibule, au centre, qui, outre la hauteur excessive du soubassement, entravait, par l'emmarchement, la liaison directe entre

²⁹Sur les liens entre les deux hommes, cf. note 2, t. I, 2004, p. 554-556.

³⁰Actuel 50 rue de Richelieu, cf. note 2, 2004, t. II, p. 1223-1226. C'est dans cette maison que fut signé, en mars 1741, l'acte d'union de la future marquise avec son époux Charles-Guillaume Le Normant d'Étiolles, neveu de Le Normant de Tournehem.

³¹Cf. François Fossier, *Les dessins du fonds Robert de Cotte de la Bibliothèque nationale de France. Architecture et décor*, Paris-Rome, 1997, p. 467, n° 227. Il rappelle qu'en 1700, Hardouin-Mansart avait conçu un projet de modification de la lanterne sommitale (*ibid*).

³²Ces deux hôtels sont des réalisations bien connues de François Mansart et de Jules Hardouin-Mansart. Cf. notre article "Les projets de Jacques Hardouin-Mansart de Sagonne pour la place Louis XV de Paris (1748-1753)", *Paris, capitale des arts sous Louis XV*, annales du Centre Ledoux, t. II, Paris-Bordeaux, 1998, p. 129-147. Voir également notre thèse, note 2, t. II, 2004, p. 1272-1278.

³³Cf. Claude Mignot : "Jacques-François Blondel et François Mansart, une leçon d'architecture", actes du colloque *Mansart et Cie, Cahiers de Maisons*, n°s 27-28, décembre 1999, p. 170.

l'antichambre, à gauche, et le grand escalier, à droite. Ce que le château perdait ainsi, éventuellement, dans la transition entre cour et jardin, il le gagnait en commodité de la circulation intérieure, si chère à la distribution des demeures au siècle des Lumières.



*François Mansart, avant-corps central sur la cour,
années 1640, cl. Ph. Cachau.*

Si la conclusion de Blondel marque assurément sa fascination – peut-être excessive – pour le Grand Mansart, il entendait également ne pas se désavouer vis-à-vis de ses élèves, lui qui fut le tenant du goût rocaille jusqu'au milieu du siècle. Ceci étant, sa leçon autour des chefs-d'œuvre de l'architecture française devait être remise en question par nombre d'entre eux à sa mort en 1774, avec la diffusion de l'architecture internationale à l'antique qui en prenait le contre-pied³⁴.

³⁴Charles De Wailly, William Chambers, Claude-Nicolas Ledoux, Étienne-Louis Boullée demeurent les plus emblématiques. Cf. notamment Jean-Marie Pérouse de Montclos et le propos peu amène de Mathurin Crucy



François Mansart, vestibule du château de Maisons, cl. Ph. Cachau.

Épilogue

En souhaitant acquérir Maisons, Louis XV avait-il connaissance que le château fut, en son temps, un monument élevé à la mémoire d'une femme, Madeleine Boulenc de Crèvecœur, épouse de René de Longueil, décédée le 1^{er} septembre 1636³⁵ ?

Comme toute grande demeure seigneuriale, Longueil avait souhaité, lui aussi, attirer le Roi à Maisons³⁶. La réputation du château, sa situation en bord de Seine et l'ampleur du domaine firent beaucoup dans le souhait des Bourbons de s'en porter acquéreur : au XVII^e siècle, Louis XIV s'y rendait lors des chasses à Saint-Germain-en-Laye et l'on assure que, en 1770, Louis XV eut à nouveau l'intention de renouveler son projet à l'intention de Madame du Barry³⁷.

sur "ce pédant de Blondel" dans *Histoire de l'architecture française de la Renaissance à la Révolution*, Paris, 1989, p. 405 et suivantes.

³⁵Cf. Mignot, note 33, p. 72.

³⁶*Ibid.*

³⁷Cf. Henri Nicolle, *Le château de Maisons. Son histoire et celle des principaux personnages qui l'ont possédé*, Paris, 1858, p. 107 et note 15.

Le marquis Louis-Armand de Soyecourt ne s'en défit finalement qu'en février 1777 auprès d'un autre membre de la famille royale : Charles-Philippe de France, comte d'Artois, petit-fils du Bien-Aimé, moyennant la coquette somme de 2 300 000 livres³⁸.

Les transformations engagées par le prince porteront principalement sur les intérieurs, confiés à François-Joseph Bélanger, architecte du roi également. Il convient de rappeler qu'il fut conseillé là par Marc-René de Voyer d'Argenson, marquis de Voyer, ex-directeur des haras du roi, connaisseur réputé en architecture et fameux éleveur de chevaux en son temps³⁹.

Par un étrange concours de circonstances, Voyer avait été le protecteur et l'ami de Mansart de Sagonne, le faisant travailler à sa résidence d'Asnières, sise en bordure de Seine (ndlr), la grande allée étant inspirée de celle de ... Maisons. Le marquis entendait rivaliser ainsi avec la marquise de Pompadour à Bellevue⁴⁰.

Un étonnant retour des choses en somme ...

³⁸Soit 25 936 071 €. Cf. Nicolle, *ibid*, p. 108-109 et cf. *Le château de Maisons (...)*, note 1, p. 57. Le prix réglé par le comte d'Artois équivaut à 40 350 334 € actuels.

³⁹Sur les liens du comte d'Artois avec le marquis de Voyer, cf. Nicole de Blomac, *Voyer d'Argenson et le cheval des Lumières*, Paris, 2004. Bélanger disait de Voyer : "non seulement vous êtes l'ami des arts, mais vous mériteriez d'être le père des artistes" (Poitiers, Bibliothèque universitaire, fonds ancien, P 135, lettre à Voyer du 26 février 1778). Il évoque ses liens avec le marquis dans une lettre du 22 août 1778 (*ibid*). La notoriété de Marc-René de Voyer d'Argenson a été consacrée, en octobre 2021, par l'inauguration, aux Archives Nationales (hôtel de Rohan-Strasbourg)), des décors de son hôtel parisien, propriétés de la Banque de France.

⁴⁰Sur Mansart de Sagonne, le marquis de Voyer et la rivalité avec Madame de Pompadour à Asnières, cf. notre article "Le mécénat du marquis de Voyer au château et aux haras d'Asnières-sur-Seine : enjeux politiques et culturels (1750-1755)", *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art français*, année 2013, 2017, p. 139-171.